

BAC PRO

SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES

Le bac pro SAPAT s'adresse à des jeunes intéressés par l'accompagnement social, les soins et les services à la personne (enfants, personnes âgées ou en situation de handicap) mais aussi plus largement par les services aux populations (animation, accueil, tourisme).

RNCP 36788

OBJECTIFS

- Développer des compétences psycho-sociales
- Acquérir des compétences professionnelles dans l'accueil, l'animation et l'accompagnement des différents publics
- Être en capacité de fournir des services à destination des populations, des collectivités, des entreprises et des personnes
- Contribuer à l'attractivité et à la cohésion des territoires ruraux

MÉTIERS VISÉS

- Infirmier
- Aide-soignant
- Auxiliaire de puériculture
- Educateur
- Moniteur éducateur
- Accompagnant éducatif et social
- Préparateur en pharmacie
- Agent territorial spécialisé

Possibilité de poursuite en BTS, en institut des métiers de la santé ou du social ou du para-médical.

Accompagnement individualisé

Restauration et hébergement possibles sur site

PRÉ-REQUIS

- ✓ Etre motivé.e par les métiers de l'accompagnement des personnes
- ✓ Etre prêt.e à s'investir dans une formation en alternance (stagiaire ou apprenti.e)

MODALITÉS D'ACCÈS

- 1- Entretien
- 2- Etude du dossier

CONDITIONS D'ADMISSION & TARIFS

La formation peut s'effectuer sous le **statut scolaire** avec des stages en structure ou en étant **apprenti.e**.

Pas de frais de formation pour les apprentis.

Pour les scolaires :

- 1 042,40 € en première et en terminale

Pour intégrer la première, avoir validé une classe de Seconde ou avoir un CAPA.

Pour intégrer la terminale, avoir validé une classe de 1ère SAPAT ou avoir déjà effectué une terminale afin de passer l'ensemble des épreuves en examen final.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE - DÉLAI D'ACCÈS

- Formation de 2 ans, de septembre 2024 à juin 2026
- Alternance 1 semaine / 1 semaine



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignements généraux

- ✓ Français, Histoire/ Géographie, Expression/ Communication, Éducation socio-culturelle
- ✓ Anglais
- ✓ Education physique et sportive
- ✓ Mathématiques, Informatique, Biologie, Ecologie, Physique, Chimie

Modules du secteur professionnel

- ✓ Connaissance des publics : petite enfance et personnes âgées
- ✓ Environnement des structures de stage
- ✓ Organisation d'une intervention auprès des personnes
- ✓ Communication en situation professionnelle
- ✓ Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne
- ✓ Action professionnelle
- ✓ Découverte de publics différents (ex : autisme...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les évaluations se font :

- 50 % en cours de formation et par des cas pratiques (CCF)
- 50 % en examen terminal par des épreuves écrites et orales : réalisation d'un document écrit et soutenance orale pour l'épreuve de terminale sur la structure de stage

ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les formations sont accessibles pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter notre référente handicap :
Mme THYERRY au 02 31 26 94 98.

Stages : le projet professionnel de l'élève au coeur de la formation

- Les stages se déroulent dans des structures choisies en fonction du projet de l'élève et avec l'accord des formateurs (année de terminale)
- Année de 1ère : 4 types de stage à faire : accueil, animation, accompagnement du jeune public et public vulnérable

Les stages peuvent être réalisés dans ces structures :

- Cliniques, hôpitaux maison de convalescence, EHPAD
- Crèches, halte-garderies, Relais d'Assistants Maternelles
- Instituts médico-associatif, ESAT, structures d'aide à domicile, Centre Communal d'Action Sociale
- Pharmacies, Foyers d'accueil, associations, foyers d'urgence, de jeunes travailleurs...
- Centres d'animation, fermes pédagogiques
- Ecoles, Collèges, Lycées...

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation est dispensée en présentiel.

En cas de situation exceptionnelle, la formation peut être adaptée en distanciel.

- Accompagnement collectif et individuel
- Temps de formation théorique et pratique
- Temps de rencontre avec des professionnels sur le terrain
- Interventions et visites de structures
- Préparation et mise en situation d'examen
- Valorisation de l'immersion professionnelle tout au long de la formation
- Mise en avant du travail en équipe

RÉMUNÉRATION

S'effectue par l'employeur uniquement pour les apprentis. Vous êtes salarié.e et rémunéré.e en pourcentage du SMIC.

Gratification éventuelle pour les stages.



MFR - CENTRE DE FORMATION - MALTOT

Le Château - 14930 MALTOT • 02 31 26 94 98 • mfr.maltot@mfr.asso.fr